

Le vendredi 30 août 2024
à Dinard et Guipry-Messac (35)

Rendre la pratique nautique accessible à toutes et tous avec Nautic Lib

Premier bilan des six stations en libre service expérimentées cet été

Passage obligé et apprécié de très nombreux touristes et habitants, les activités nautiques conquièrent de plus en plus d'amateurs. Sur les plages de Bretagne, les étangs et le long des cours d'eau, le kayak et le stand-up paddle font dorénavant partie du paysage. Afin de favoriser et de rendre accessibles ces pratiques, la Région et l'Etat ont financé cet été une expérimentation, baptisée Nautic Lib. Issu d'un appel à projets lancé en 2023, ce dispositif a pour but de mettre à disposition du matériel nautique en libre service, à un prix accessible. Anne Gallo-Kerleau, Vice-présidente de la Région au tourisme et au nautisme, a visité ce vendredi deux de ces installations, à Dinard et à Guipry-Messac, et a assisté à une démonstration par les entreprises retenues pour ce projet.



SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

- > Odile Bruley • 06 76 87 49 57
- > Sylvain Le Duigou • 06 42 32 13 57
- > Aymery Bot • 07 50 12 41 30
- > Sébastien Jédor • 06 22 49 94 69

www.bretagne.bzh/espace-presse

✉ @bretagne_presse

Rendre accessible les loisirs nautiques, en respectant l'environnement

Playa Rent et Eclozr, les deux entreprises sélectionnées, ont installé cet été, en six points, des «stations» avec des bornes en libre service pour pouvoir louer, à l'heure, des paddles ou des kayaks. Les stations ont dû répondre à des critères environnementaux stricts sur les matières premières utilisées, l'origine des supports nautiques mis en location, l'intégration paysagère et l'autonomie énergétique.

Au-delà de l'aspect environnemental, une autre condition du cahier des charges portait sur l'**accessibilité du dispositif** (ergonomie, prix) et l'**innovation partenariale**. Les tarifs de location proposés varient ainsi **entre 10 € la demi-heure et 35 € les 3h**.

Le soutien à l'innovation pour cette phase d'expérimentation et l'amorçage de l'industrialisation s'élève à **880 000 euros**, financés à part égale entre l'Etat et la Région Bretagne. Après analyse des résultats de l'été, **une extension de Nautic Lib** pourra être envisagée, dès la fin de l'année 2024, avec des partenaires touristiques et nautiques locaux.

« **Nautic Lib** » est issu du projet des «Casiers du GR», fruit d'une réflexion d'un collectif d'acteurs publics et privés qui, autour de la thématique de **l'itinérance sur la frange littorale**, ont imaginé 74 opportunités de projets. Parmi celles-ci, les «**Casiers du GR**» ont suscité l'intérêt de nombreux territoires qui souhaitent voir se développer ce concept permettant aux usagers de récupérer en totale autonomie du matériel nautique.

Conformément au Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs, l'ambition de la Région est de pouvoir **accélérer de nouveaux modèles de développement** intégrant pleinement les enjeux des transitions. L'innovation est également envisagée en termes de modèle économique, bénéfique aux **écosystèmes territoriaux autant qu'aux entreprises**.

Les six sites d'expérimentation : camping Saint Michel à **Erquy** (22), base nautique de Bétineuc à **Saint-André-des-Eaux** (22), camping de Port Blanc à **Dinard** (35), base de loisirs de **Cesson-Sévigné** (35) et halte fluviale de **Guipry-Messac** (35) sur la Vilaine, pointe des Blageurs à **Larmor Plage** (56).